Port-Louis, Maurice, 7 septembre (Infoplusgabon) - L'île Maurice ratifiera l'accord établissant la zone de libre échange continentale

Dans un communiqué publié ce vendredi à Port-Louis, la capitale mauricienne, le gouvernement mauricien a indiqué que la zone de libre- échange continental africaine (ZLECA) va permettre aux opérateurs économiques mauriciens de bénéficier des opportunités d'accès préférentiels aux marchés dans les régions d'Afrique occidentale, centrale, et septentrionale, et va, plus tard, constituer un avantage pour les investisseurs étrangers désirant utiliser l'île Maurice comme un centre manufacturier à la conquête des marchés africains.

FIN/INFOSPLUSGABON/POU/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon